



Déclaration de revenus, les experts comptables proposent une consultation gratuite

mercredi 8 mai 2019, par [lpe](#)

Les experts-comptables Poitou-Charentes Vendée se mobilisent pour aider les contribuables à remplir leurs déclarations de revenus. Ils organisent une journée de consultations gratuites, le mercredi 15 mai, à Poitiers.

La campagne des impôts sur le revenu est lancée ! Dans la Vienne, les contribuables ont jusqu'au 4 juin pour s'acquitter de cette tâche s'ils optent pour la version en ligne. Pour ceux qui préfèrent la déclaration papier, l'échéance est fixée au 16 mai.

« Malgré le prélèvement à la source mis en place en janvier dernier, les contribuables doivent quand même remplir une déclaration d'impôts sur le revenu. L'administration fiscale l'exige afin d'intégrer certaines données définitives ainsi que les crédits ou réductions d'impôts et de réajuster les taux d'imposition, explique Mikaël Hugonnet, le président de l'Ordre des experts-comptables Poitou-Charentes-Vendée. Cependant, il faudra être vigilant car quelques nouveautés sont à prévoir. »

Une permanence le mercredi 15 mai

En Poitou-Charentes et Vendée, le Conseil de l'Ordre a décidé d'organiser une journée de consultations gratuites dans le cadre de l'opération Allo Impôt. La permanence se déroulera **le mercredi 15 mai** :

- à Poitiers, dans les locaux du Centre de gestion agréé - CGA 86 (22, rue Gay Lussac, 4e étage).
 - en Charente, la permanence se tiendra à la CCI d'Angoulême (salle CCI KONECT) - 27, Place Bouillaud de 9h à 17h30
 - en Charente-Maritime, la permanence se tiendra à l'Hôtel Mercure Océanide de la Rochelle - Quai Louis Prunier de 9h à 17h30
 - en Deux-Sèvres, la permanence se tiendra au Siège du Conseil de l'Ordre - 33, avenue de Paris à Niort de 9h à 17h30
 - en Vendée, les permanences se tiendront sur 2 sites :
 - CCI La Roche sur Yon (Salle 4 - bâtiment Formation) 16, rue Olivier de Clisson de 9h à 17h
 - Mairie des Sables d'Olonne - Salle des Mariages - rue de l'Hôtel de Ville - de 9h à 17h
- « La permanence est ouverte à tous et sans rendez-vous. Les experts-comptables présents répondront aux interrogations des contribuables, en toute confidentialité », souligne Mikaël Hugonnet.

Un numéro vert Allo Impôt : 0 8000 65432

Des consultations sont également proposées **par téléphone du 16 au 22 mai** (hors week-end) de 9h à 18h, sans interruption, en appelant le numéro vert 0 8000 65432 (appel gratuit depuis un poste fixe). Un expert-comptable répondra à toutes les questions des contribuables.

Plus d'informations sur : www.allo-impot.fr

À propos de l'Ordre des experts-comptables Poitou-Charentes-Vendée : Le Conseil régional de L'Ordre des experts-comptables Poitou-Charentes-Vendée regroupe la Charente, la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres, la Vienne ainsi que la Vendée. Sur ce territoire, la profession compte 550 experts-comptables et 75 experts-comptables stagiaires. Ils évoluent au sein de 670 cabinets, qui emploient au total plus de 4 200 salariés pour quelque 50 000 entreprises clientes.